

INSCRIPTION PORTAIL FAMILLE

Accueil périscolaire 2022/2023



periscolaire@bassussarry.fr

05.59.43.38.35

06.16.75.21.91

Accueil bureau : du lundi au vendredi de 14h à 18h

Chers parents,

L'inscription à l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir via votre portail famille se fait en 2 temps :



Bienvenue sur le portail famille de la mairie de Bassussarry

Accueil de Loisirs, Mairie de Bassussarry, Allée Bielle Nave, 64200 Bassussarry
Tél : 05.59.43.38.35 / 06.16.75.21.91



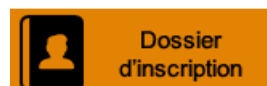
Bonjour Monsieur GRACIET BENAT

Documents divers

Visualiser le document

- Dossier d'inscription
- Déposer mes documents
- Mes factures Mes paiements
- Changer mon mot de passe
- Inscrire mes enfants :
- Inscriptions cantine
- Inscriptions périscolaire
- Inscriptions centre de loisirs
- Inscriptions local jeunes
- Inscriptions date à date
- Inscriptions mobile tablette

1/ remplir le dossier d'inscription en cliquant sur :



et télécharger les pièces jointes demandées. Vous choisirez votre abonnement à ce moment là mais cela ne fait pas office d'inscription.

La formule d'abonnement est un engagement pour l'année scolaire 2022-2023.

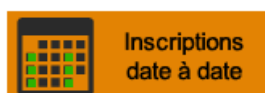
ATTENTION : si vous ne choisissez pas de formule d'abonnement, vous serez considéré occasionnel et par conséquent facturé 2€50 par présence.

2/ Cochez votre enfant aux jours souhaités

en cliquant sur :



OU



Pour le soir, vous pouvez inscrire/désinscrire votre enfant jusqu'à 14h le jour même. Nous vous conseillons de vérifier régulièrement les jours choisis.

Si votre enfant n'est pas inscrit au portail famille, il ne sera pas pris en charge par l'accueil périscolaire. L'accueil périscolaire ne sera par conséquent pas tenu responsable.

MERCI D'UTILISER LA MÊME PROCÉDURE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET POUR LE CENTRE DE LOISIRS

HORAIRES

PERISCOLAIRE MATIN : 7h15 à 8h35

PERISCOLAIRE SOIR : 16h45 à 18h30 (les enfants pourront être récupérés après l'appel à partir de 17h00).

TARIFS

Familles nombreuses : ½ tarif à partir du 3^{ème} enfant présent à l'accueil périscolaire

<u>ABONNEMENTS MENSUELS</u>	Domiciliés à Bassussarry		Domiciliés hors Bassussarry	
	*QF < 750 € (Quotient minimum CAF)	*QF > 750 € (Quotient minimum CAF)	*QF < 750 € (Quotient minimum CAF)	*QF > 750 € (Quotient minimum CAF)
ABONNEMENT MATIN	13 €	16 €	14 €	17 €
ABONNEMENT SOIR	15 €	19 €	16 €	20 €
ABONNEMENT MATIN & SOIR	20 €	26 €	21 €	27 €

ATTENTION !!! Une pénalité de 5€ sera appliquée pour toute arrivée des parents après 18h30 à l'accueil périscolaire.

PAIEMENT

- SOIT par prélèvement (mandat de prélèvement à retirer sur bassussarry.fr ou sur votre portail famille).
- SOIT par chèque libellé à l'ordre du trésor public avant la fin du mois en cours.

Pour les inscriptions occasionnelles, vous pourrez utiliser vos derniers tickets puis le paiement se fera chaque mois par prélèvement ou par chèque selon votre choix.

ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Une autorisation parentale sera nécessaire afin d'autoriser un membre de l'association à récupérer votre enfant à l'accueil périscolaire pour qu'il puisse participer à des activités culturelles et sportives (tennis, musique, danse...).

Nous demandons donc aux parents concernés, de télécharger, remplir et retourner par mail le formulaire prévu à cet effet (bassussarry.fr ou sur votre portail famille).

La CAF des
Pyrénées-Atlantiques
accompagne
financièrement
notre structure
(Prestation de Service,
CTG,
Aides à l'investissement)

